



arriere facture d'au de mon propriétaire

Par **allainthierry**, le **24/08/2011** à **11:29**

Bonjour,

j'habite un immeuble ou nous sommes 3 locataires.

chacun de nous avons un compteur d'eau individuel.

le propriétaire recoit une seul facture et nous demande ensuite de payer notre consommation (en juin et novembre).

j'ai toujours payé ce qu'il me demandé.

en novembre 2009, il me dit que son fournisseur a du se tromper, trop percu auparavant et donc rien à payer.

en juin 2010, toujours rien à payer , mais me demande 115€, on ne sait jamais ?? et je paie. aujourd'hui, il a reçu un rapel et me demande de payer 470€.

en a t il le droit ?????

merci d'avance